

Vos élus de "L'Union Cubzaguaise"

Les conseillers municipaux adhérents de L'UNION CUBZAGUAISE constituent le **groupe UMP-MoDem-Divers**, au sein du Conseil de Saint-André. Le groupe d'élus est **dirigé par Benjamin BIROLEAU**, également Président de L'UNION CUBZAGUAISE.

Vous pouvez les contacter. Voici leurs coordonnées et attributions :



Benjamin BIROLEAU (élu « UMP ») → **Contact : 06 76 22 34 07**

Membre de 3 commissions municipales :

• **Finances/Ressources** • **Administration Générale/Education/Culture** • **Sport.**

Elu délégué, il siège dans des organismes extérieurs en tant que :

Délégué de la Communauté de communes du Cubzaguais - Délégué du Syndicat mixte du Pays de la Haute Gironde - Membre du Conseil d'administration du Lycée Professionnel Philippe Cousteau.



Sylvie LAURENT (élue « sans étiquette ») → **Contact : 06 24 53 81 73**

Membre de 2 commissions municipales :

• **Infrastructures/Urbanisme/Transports/Grands Travaux** • **Solidarité.**

Elue déléguée, elle siège dans des organismes extérieurs en tant que :

Déléguée de la Communauté de communes du Cubzaguais ; Déléguée du Syndicat mixte du Pays de Haute Gironde.



Stéphane PINSTON (élu « MoDem ») → **Contact : 06 64 77 47 53**

Membre de 2 commissions municipales :

• **Développement Durable/Patrimoine**

• **Vie Citoyenne/Animations.**

Téléphone : **06 76 22 34 07**

Internet : **www.union-cubzaguaise.com**

Courrier : **UNION CUBZAGUAISE**
51 chemin de Patoche - 33240 ST-ANDRE-DE-CUBZAC

Comment contacter vos élus du groupe UMP - MoDem - Divers ?

INFOS VOTES ELUS

Voici les votes du groupe UMP-MoDem-Divers sur des délibérations majeures des conseils municipaux, en 2010.

X Budget municipal : vote contre.

Nous désapprouvons les orientations budgétaires et la lourdeur du budget de Fonctionnement par rapport à l'Investissement.

✓ Non augmentation des taxes locales : vote pour.

Conformément à ce que nous réclamons depuis des années, il n'y a pas d'augmentation du taux des taxes fixées par la municipalité en 2010.

X Projet d'urbanisation du quartier de Bois Milon : vote contre.

Nous rejetons le programme d'urbanisation massive d'un quartier enclavé et estimons les équipements prévus insuffisants voire inadaptés.

✓ Plaine des Sports du Bouilh : vote pour.

Nous soutenons l'idée de créer un complexe sportif moderne au nord de la commune. Nous proposons la création d'une nouvelle école à proximité, ainsi qu'une piscine couverte intercommunale.

✓ Adhésion de la commune à la Fédération des élus des communes traversées et impactées par le TGV : vote pour.

Il est nécessaire d'être unis pour défendre les intérêts de la commune et de ses habitants face à ce lourd chantier.

• **Tableau des effectifs municipaux : abstention.**

Nous souhaitons une maîtrise numérique et une autre répartition des employés municipaux entre les différents services.

• **Achat par la commune de la maison du 16 rue des Roses : abstention.**

En période de crise, chaque dépense lourde (230 000 euros ici !) doit être étudiée avec le plus grand soin. Or, cet achat, qui engendrera des nouvelles dépenses de fonctionnement, est réalisé sans projet d'utilisation défini.

• **Question diverse :** Le groupe UMP-MoDem-Divers a présenté en séance une question relative à la crise de gouvernance au sein de la Communauté de Communes. Benjamin BIROLEAU a demandé à Laurent RICCI de s'expliquer sur les guerres de clans au sein de la gauche locale et les pratiques détestables (lettre anonyme, tentative de renversement du président de l'intercommunalité...) qui nuisent à l'intérêt général et ne valorisent pas la démocratie locale.

La vie de l'Association

L'association de rassemblement des forces d'opposition,

L'UNION CUBZAGUAISE

et ses Conseillers Municipaux

(Benjamin Biroleau, Sylvie Laurent et Stéphane Pinston)

seraient heureux de vous rencontrer, dans une ambiance conviviale,

à l'**OCCASION D'UNE SOIRÉE REPAS,**

le Samedi 12 Mars 2011, à 20 h.

Salle du Mascaret à Saint André de Cubzac.

COUPON DE RESERVATION "SOIREE/REPAS" DU 12 Mars 2011

NOM : Prénom(s) :

Adresse : Téléphone :

Nombre de personnes adultes : x 12 € Nombre d'enfants (<12ans) : x 6 €

Tarif Etudiants ou Demandeurs d'Emploi : x 10 €

A renvoyer au siège de l'Union Cubzaguaise avec le règlement à l'ordre de :

L'UNION CUBZAGUAISE - 51 Chemin de Patoche - 33240 Saint André de Cubzac - T. : 06 76 22 34 07.

Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir réserver au plus tard le **10 Mars.**



REJOIGNEZ NOUS : Si vous voulez vous investir dans la vie de notre commune et être acteur du changement, à votre tour rejoignez L'Union Cubzaguaise en renvoyant ce bulletin d'adhésion accompagné de votre cotisation (à l'ordre de L'Union Cubzaguaise) à l'adresse suivante : **51, chemin de Patoche - 33240 SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC.**

A renvoyer avec votre chèque à l'ordre de

L'UNION CUBZAGUAISE - 51 Chemin de Patoche - 33240 Saint André de Cubzac - T. : 06 76 22 34 07

BULLETIN D'ADHESION A L'UNION CUBZAGUAISE

NOM : Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone : e-mail :

COTISATION : Tarif individuel 15 € Tarif couple 25 € Don Bienfaiteur €

La lettre de L'UNION CUBZAGUAISE

JOURNAL D'OPINION DE SAINT ANDRÉ DE CUBZAC
JANVIER 2011 - N°4



Benjamin BIROLEAU
Président de l'Union Cubzaguaise
Conseiller municipal
Délégué Communauté de Communes

Le Mot du Président

ST-ANDRE : LE TEMPS DES ECHECS ET DES DOUTES POUR LA MUNICIPALITE

Alors qu'en cette année 2011 nous arrivons à mi-mandat pour le Maire et sa majorité, le premier bilan que l'on peut tirer de leur action municipale apparaît pour le moins critiquable. Nous sommes loin des grandes promesses de la campagne électorale de 2008. Sur des questions majeures, l'échec est au rendez-vous.



Le plus retentissant est bien entendu l'échec du projet de Village des Marques, porté par la Communauté de Communes mais que le Maire de Saint-André présentait comme son projet phare pour la mandature. Pire, ce dernier a profité de l'abandon du projet pour susciter une crise au sein de la Communauté de Communes. N'est-il pas de notoriété publique que les délégués cubzaguais ont fomenté un «putsch» (finalement avorté) pour renverser le président de l'intercommunalité ?

Ce climat délétère est contraire à l'intérêt général dans un contexte de crise. Car au total, ce sont bien **les Cubzaguais qui sont pénalisés par la mauvaise gouvernance locale.** Aujourd'hui, notre ville affiche un taux record de chômage en Gironde ! Et la fermeture récente du magasin Champion n'arrange rien...

Le projet d'urbanisation du quartier de Bois Milon constitue l'autre échec cuisant pour la municipalité. Celui-ci a été rejeté en l'état par la commissaire enquêtrice qui, reprenant les arguments que nous formulons depuis le début, a estimé le projet municipal disproportionné et inadapté. La Mairie est contrainte de revoir sa copie.

Sur les grands projets du mandat, seul le chantier de la Plaine des sports (que nous soutenons) avance normalement.

Depuis le début du mandat le Maire organise des réunions de quartier. Il ressort de celles-ci des **critiques récurrentes et légitimes** concernant l'état de la voirie, la propreté de la ville qui laisse à désirer, les problèmes de stationnement non réglés ou encore la question de l'insécurité négligée par la municipalité, pour raison essentiellement idéologique.

Devant ce bilan peu glorieux, notre association L'UNION CUBZAGUAISE (Rassemblement des forces d'opposition à la municipalité) agit et propose une autre politique pour Saint-André et ses habitants. Vous avez été nombreux à saluer notre dernier journal et à venir nous soutenir lors de notre repas public du 2 octobre 2010. Nous vous en remercions et vous assurons que nous sommes à la disposition de tous les Cubzaguais pour construire ensemble le nécessaire changement dont notre ville a besoin.

Bien cordialement.

Benjamin BIROLEAU



Site du Parc d'Aquitaine actuellement !!!



Christophe FIGADERE
Administrateur de
L'Union Cubzaguaise
Président
du Club des
Endiablés
VTT Cubzaguais

Qui êtes-vous ?

« Originaire du Cubzaguais et adhérent de L'UNION CUBZAGUAISE dès 2007, j'estimais depuis longtemps qu'il manquait dans notre commune une activité alliant sport, nature et culture. C'est dans cet esprit qu'accompagné d'une équipe motivée et dynamique nous avons fondé, en 2008, le club des Endiablés VTT Cubzaguais.

Un an après la création du club, nous avons organisé «la Cubzaguaise» (randonnée VTT cantonale alliant

sport et visite des châteaux lors des «journées portes ouvertes», le 23 mai 2010) qui a accueilli 257 participants, dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

Poursuivant notre développement, nous allons créer une école de VTT, à la rentrée de septembre.

Ainsi, par notre action nous contribuons à enrichir l'animation associative de Saint-André».

Point de Vue... Point de Vue... Point de Vue...

BOIS MILON : UN PROJET DESAVOUE



Interview de
Sylvie LAURENT
Conseillère municipale
Vice-présidente
de L'Union
Cubzaguaise

- UC : Sylvie LAURENT, le projet municipal d'urbanisation massive du quartier de Bois Milon a été rejeté en l'état par la commissaire enquêtrice en charge du dossier, pouvez vous nous en expliquer les raisons ?

S.L. : «Sur le fond, la commissaire enquêtrice n'a pas trouvé dans le dossier toutes les réponses aux questions essentielles suivantes :

- Quelle est l'utilité d'un projet d'urbanisation aussi important dans ce quartier (750 logements) ?
- Y a-t-il eu une vraie étude d'impact des nuisances sur la biodiversité de cette zone et sur les riverains (nuisances paysagères, sonores, polluantes) ?

• A-t-on réellement réfléchi aux futurs flux de circulation (impact sur la circulation déjà dense sur la commune) ?

Au total, le rejet du dossier en l'état est un réel échec pour la majorité municipale. »

- UC : Peut-on parler de victoire pour les opposants au projet ?

S.L. : «Victoire est un bien grand mot, je dirais plutôt que c'est une reconnaissance du bien fondé de nos critiques. Les inquiétudes des riverains ont également été prises en compte.

Depuis toujours nous nous sommes opposés à ce projet, à son incohérence par rapport aux objectifs de qualité revendiqués par cette majorité municipale. Vouloir donner un logement à tous est louable et humain, mais cela ce raisonne sur le long terme et nécessite un ensemble de mesures. A cet égard, beaucoup d'aspect sont laissés de côté. D'autres projets plus réalistes permettraient de satisfaire la demande en logement.»

Le combat continue. Tous ceux qui dénoncent ce projet peuvent nous contacter : www.union-cubzaguaise.com

LA SÉCURITÉ EST LA PREMIÈRE DES LIBERTÉS



Stéphane PINSTON
Conseiller Municipal
Administrateur
de L'Union
Cubzaguaise

Nous venons d'atteindre les 9 175 habitants selon le dernier recensement. Malheureusement les moyens pour lutter contre l'insécurité ne sont pas à la hauteur ! Nous venons tout juste de recruter un troisième «garde champêtre». Cela porte les effectifs à (seulement) un agent pour plus de 3 000 habitants !

Résultats : les faits de délinquance ou d'incivilité ne sont pas suffisamment pris en compte à Saint André. Citons pour exemples : les murs et grillages du château Robillard une nouvelle fois vandalisées, les abris de bus, les détériorations de véhicules sur les parkings de la commune...

Il faut à mon sens "arrêter les discours sécuritaires et agir pour la sécurité".

Différentes solutions s'offrent à nous :

- Création d'une police municipale composée de 5 agents

- Et/ou mise en place de quelques caméras de vidéo surveillance sur des points stratégiques.

De nombreuses villes socialistes (comme la nôtre) viennent de mettre en place des services de police couplés à des systèmes de vidéo surveillance (dispositif qui a démontré son efficacité). C'est le cas à Paris (1000 caméras) ou Evry pour les plus importantes. Dans le canton, Peujard et Virsac ont fait ce choix.

La lutte contre l'insécurité est un combat de tous les instants, qui passe par une police municipale renforcée, au quotidien, dans tous les quartiers de Saint André.

Paroles de Cubzaguais ... Paroles de Cubzaguais ... Paroles de Cubzaguais ...

Spécial environnement/qualité de vie

L'Union Cubzaguaise dénonce la politique environnementale de la municipalité.
Trois Cubzaguais témoignent en exposant trois exemples différents de non valorisation du cadre de vie à Saint-André : l'exemple d'un hameau, la question du centre ville et du patrimoine municipal.

HAMEAU DE "MERCEY" : QUARTIER DE SAINT ANDRÉ DE CUBZAC

Par Jean-Jacques PERDRIAU, retraité FORD

«Implanté depuis 1976 dans le hameau, passionné de communication et respectueux de l'environnement, je participe activement à l'évolution de ma commune avec mes convictions, tout en tolérant celles des autres.

Dans cet esprit, pour toutes les actions (en faveur de l'amélioration de la qualité de vie à MERCEY) dans lesquelles je me suis engagé et par respect envers les tendances de chaque voisin, j'ai toujours informé l'ensemble des formations politiques de nos revendications.

Plus généralement, j'ai aussi suggéré que les concitoyens de chaque quartier s'expriment en participant à la rédaction de bulletins d'informations. C'est pourquoi, je profite de l'occasion que l'on me donne pour m'exprimer démocratiquement sur les problèmes suivants concernant mon quartier.

Carrefour de La Lagune /voie départementale n° 670 Route de Libourne : un problème ancien.

A la suite de nombreux accidents et après avoir alerté les autorités, le Conseil Régional d'Aquitaine présidé alors par Jacques Valade avait dans les années « 90/95 » débloqué des fonds pour améliorer le carrefour (supprimer la bosse telle était notre revendication !). Traduit par un revêtement en bitume et des zébrures.

Frappés par plusieurs tragédies, sur l'initiative d'un voisin, une pétition ayant recueilli un nombre impressionnant de signatures était adressée au ministère contre une solution inadaptée (mais rentable) : la mise en place d'un radar !

A vitesse réduite, aujourd'hui nous en sommes au même point, le carrefour est toujours aussi dangereux, pas éclairé (abri de bus essentiellement fréquenté par des lycéens !), sans passage protégé et parfois impossible à traverser compte tenu de la densité du trafic : comptabilisés 9400 véhicules/jour.

Quant au parking, en bordure du pont de la Virvée, situé à la limite des 3 communes (Lalande, Saint Romain et Saint André) c'est l'annexe de la déchetterie, les bois à proximité (MERCEY) servant de toilettes pour les touristes les plus discrets.



Voie communale n° 55 qui traverse MERCEY : une route accidentogène.

Cette route qui dessert Saint Romain la Virvée puis Asques, raccourci entre Cubzac et la route de Libourne est très passagère et dangereuse.

Le panneau manquant remis, la vitesse de 50kms/heure n'est pas toujours respectée, les camions et les bus ont du mal à se croiser, les fossés et les bois sont des dépotoirs (canettes, huile de vidange, bidons, débris de matériaux...). Beaucoup de trous à « boucher » sur le revêtement refait dans les années 2000. Tant qu'à l'éclairage public c'est l'Arlésienne !

Bilan des 6 derniers mois : 2 clôtures démolies, 1 camion dans le fossé.

Nuisances diverses.

Même si le quartier ne subit plus les nuisances du moto cross ou de l'épandage de vidanges, grâce à la mobilisation des riverains que nous avons su fédérer, de nombreux problèmes subsistent. Citons par exemple, les terres polluées par le plomb (présence d'un Ball-trap incommode pour les riverains jusqu'à peu).

Les problèmes rencontrés à MERCEY seraient-ils symptomatiques de négligences municipales contre certains quartiers ?

Il est important de mobiliser toutes les forces pour améliorer la qualité de vie à Saint-André, en centre ville comme en périphérie et sans discrimination.



Christine
HEROULT-DE
FEUILHADE

LE PATRIMOINE DE SAINT-ANDRÉ DE CUBZAC LAISSÉ POUR COMPTE.

«Depuis 30 ans la municipalité de saint André de Cubzac a orienté l'expansion de la ville sur la construction neuve.

En 1977, lors de l'arrivée au pouvoir de l'actuelle majorité, la ville comptait près de 5000 habitants pour une superficie de 23,15 km² et nous comptons aujourd'hui 9175 habitants, officiellement. Ceci montre l'évolution grandissante de la population cubzaguaise qui, sous l'impulsion de la municipalité, est passée par le choix de nouveaux habitats, se détournant ainsi du patrimoine déjà existant...

Il semblerait que nos élus aient oublié le passé patrimonial rural de Saint-André et par là même dilué l'identité originelle de notre ville.

Malheureusement, de nombreux bâtiments anciens tels que les moulins, domaines viticoles, petits châteaux, maisons typiques « girondines », murets, se trouvent dans des états parfois dramatiques, au point d'être menacer d'effondrement. Sans parler de la poli-

tique d'extension pavillonnaire en comblement des «dents creuses», qui viennent ainsi dénaturer les sites les plus typiques. Chaque Cubzaguais peut le constater.

Faute de Charte paysagère, cette politique crée souvent un urbanisme hétérogène qui dégrade l'identité de notre patrimoine dans son ensemble.

Mais le plus surprenant, est de constater que même les biens de la commune, ne sont pas valorisés, voire même entretenus. C'est le cas de hameaux tels que Seignan ou encore Peyrelebadé.



L'opposition s'interroge, aujourd'hui, sur la nécessité de revoir cette politique de non valorisation du patrimoine existant afin de renforcer «l'âme» de notre ville».

SALE... LE CENTRE VILLE !

ou l'itinéraire d'un passant cubzaguais désabusé par son environnement.



Jean-Pierre LOZES

«Faire ses courses à Saint-André un samedi matin, jour de marché, pourquoi pas ?

Vous vous garez rue Dalzac (rue face au bureau de tabac en bas du bourg) et prenez ensuite la rue des roses. Là, faisant le coin, vous avez une maison non habitée, et en suivant, un jardin jonché d'ordures. Vous êtes pour le moins surpris !

Vous décidez, de retour du marché, de descendre la rue Nationale et, là, vous constatez qu'il y a des fientes de pigeons partout. Pour peu que le sol soit humide, cela devient dangereux. Vous levez la tête et voyez par endroit ces charmants volatiles prêts à vous faire un «petit cadeau» au passage.



Vous reprenez la rue Dalzac, là, un peu plus loin, sur la droite, vous avez une petite «jungle» de ronces et de jeunes arbres ainsi qu'un dépotoir. Interloqué, vous vous dites que cela fait beaucoup :

- Risque sanitaire (rats, serpents ou autres nuisibles peuvent proliférer sans contrainte).
- Risque incendie (surtout en été, de tels lieux peuvent s'embraser facilement). Il y a déjà eu un précédent !
- Nuisance visuelle évidente et indigne d'un centre ville.
- Risque de délinquance (avéré du côté de la « jungle » et squat potentiel pour la rue des roses).

De plus, les agents chargés du nettoyage (moins nombreux que leurs chefs par ailleurs !!!) aux moyens insuffisants, ne passent pas dans certaines rues du centre ville.

Le schéma de nettoyage municipal est inadapté.

Cette situation est anormale. Le Maire a aussi des pouvoirs de police pour faire respecter la loi et le bon sens».